

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Rémunéré et formé pour bâtir son entreprise -

Relance du projet En Affaires à Nicolet-Bécancour

Bécancour, le 21 août 2013

- Les partenaires économiques de Nicolet-Bécancour se mobilisent à nouveau afin d'accroître le développement de l'entrepreneuriat sur leur territoire et lancent la 3^e édition du projet « En Affaires à Nicolet-Bécancour. »

Un projet novateur

Rémunérer des jeunes afin qu'ils puissent se lancer en affaires et, éventuellement créer de l'emploi, voilà l'idée maîtresse du projet. « Pour une 3

^e année consécutive, nous souhaitons offrir, à deux jeunes entrepreneurs, une période de 12 semaines, rémunérées, afin qu'ils puissent concentrer leur temps et énergie à l'élaboration de leur plan d'affaires » explique Jacinthe Allard, coordonnatrice du projet.

Les deux candidats pourront également bénéficier de la formation

Lancement d'une entreprise offerte par l'École commerciale de la Riveraine. « Il s'agit d'une formation, sur mesure, spécifique aux différents projets d'affaires, qui se donne sous forme de cours et d'ateliers pratiques, en plus d'offrir du soutien conseil individualisé à chaque promoteur » précise Michel Ross, responsable du programme. « Cette formation devient vraiment un outil incontournable au démarrage d'une entreprise », renchérit-il.

Relance du projet pour l'automne 2013

Deux jeunes entrepreneurs, âgés de 18 à 30 ans, sont donc recherchés. Les participants peuvent provenir de l'extérieur de la région, mais doivent obligatoirement développer leur projet d'affaires sur le territoire de l'une des deux MRC, soit celle de Bécancour ou de Nicolet-Yamaska. Il est possible de s'inscrire

jusqu'au vendredi 13 septembre, via le site Internet : www.sadcnicoletbecancour.ca. Le projet débutera le 30 septembre, et ce, pour une durée de 12 semaines. Pour des renseignements supplémentaires, il est possible de contacter Jacinthe Allard à la SADC de Nicolet-Bécancour au 819-233-3315, poste 31.

Implication des partenaires

Le projet « En affaires à Nicolet-Bécancour » est rendu possible grâce aux partenaires financiers suivants : la SADC de Nicolet-Bécancour, le CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska ainsi que le CLD de la MRC de Bécancour. Le projet « En affaires à Nicolet-Bécancour » a également reçu une contribution financière de 31 500\$ du Fonds régional d'investissement jeunesse du Centre-du-Québec, géré conjointement par le Forum jeunesse et la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec. Cette contribution a été rendue possible grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. La Commission scolaire de La Riveraine, le Carrefour Jeunesse-Emploi du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie du Coeur-du-Québec collaborent également à la réalisation du projet.

- 30 -

Source : Carolynne Aubin, conseillère en développement et communication
SADC de Nicolet-Bécancour
819 233-3315 poste 25
caubin@ciril.qc.ca

Information : Jacinthe Allard, conseillère Stratégie jeunesse
SADC de Nicolet-Bécancour
819 233-3315 poste 31
jallard@ciril.qc.ca



De gauche à droite : M. Michel Ross, Commission scolaire de la Riveraine, Mme Martine Pépin, Chambre de commerce et d'industrie du Coeur-du-Québec, Mme Jacinthe Allard, SADC Nicolet-Bécancour, Mme Diane Daviault, CLD de la MRC de Bécancour, Julie Provencher, analyste au Fonds régional d'investissement jeunesse pour le Forum jeunesse, Mme Renée Gagnon, Carrefour jeunesse emploi du comté Nicolet-Yamaska MRC Bécancour et M. Christian Hart, CLD de la MRC Nicolet-Yamaska.

